


Indre-et-Loire environnement

## Biomasse à Saint-Pierre : et si elle n'était pas si propre ?

03/01/2012 05:40

**Dalkia va exploiter une centrale biomasse à Saint-Pierre-des-Corps. Gare à l'agitation, estime la Sepant, fédération d'associations naturalistes.**

Annoncé il y a un an, le projet d'installation d'une centrale biomasse exploitée par Dalkia à Saint-Pierre-des-Corps, qui fabriquera de l'électricité et de la chaleur (\*) à partir de sous-produits forestiers, revient dans l'actualité : juste avant la trêve des confiseurs, lundi 19 décembre, le conseil municipal de Saint-Pierre a examiné une délibération portant sur la mise à disposition d'un terrain de 10.000 m<sup>2</sup> situé au nord-est des Magasins Généraux.

 Dalkia ne tire pas un trait sur le rail

### "Déperdition de chaleur au cours du transport"

Le texte présenté aux élus de Saint-Pierre a pris la forme d'une « double convention », temporaire, « en attendant l'acquisition du terrain. Les négociations sont en cours », indique la mairie de Saint-Pierre-des-Corps.

Cette centrale biomasse, d'une puissance de 7,5 mégawatts qui seront revendus à ERDF, devra être alimentée par 92.000 tonnes de bois par an, et produira également de la chaleur pour 15.000 logements, notamment des logements sociaux de Tours. Sur ce point, Dominique Boutin, de la Sepant (Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine), émet des inquiétudes : « S'il s'agit de chauffer le Sanitas, il y aura une déperdition de chaleur énorme au cours du transport ».

Pourtant, il reconnaît que les centrales biomasse comportent plusieurs avantages et que « l'idée de valoriser du petit-bois est une bonne idée ». A condition, poursuit-il, que la centrale soit située à un endroit pertinent et qu'elle « fonctionne dans une logique de territoire ». En l'occurrence, Dominique Boutin regrette que Dalkia n'envisage pas d'approvisionner la centrale par le rail, auquel sont connectés les Magasins généraux : « Si c'est pour que les camions qui transporteront le bois dépensent tout le pétrole économisé grâce à la biomasse, ce projet, ce n'est rien de moins que de l'agitation ».

La multinationale Dalkia conteste (lire ci-contre). Et à la mairie de Saint-Pierre, on s'en remet au ministère de l'Environnement et à la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui ont retenu ce projet de centrale biomasse Dalkia dans la foulée du Grenelle de l'environnement, suite à un appel à projet lancé au plan national. « Le bilan carbone de l'équipement a dû être fait à cette occasion. »

(\*) Ce procédé s'appelle la cogénération.

### à suivre

#### Quel gain environnemental ?

Petit calcul de la Sepant à propos des économies en carbone attendues de la centrale biomasse de Saint-Pierre-des-Corps : « Si l'approvisionnement se fait comme annoncé dans un rayon de 100 km, un camion qui consommera 30 litres au 100 émettra 80 kg de CO<sub>2</sub>, puisqu'un litre de fuel émet 2,6 kg de CO<sub>2</sub>. Il faudra comparer cela avec la quantité d'énergie située dans ledit camion, qui pourrait transporter 30 tonnes de bois vert. Il faudra alors, en fonction du type de bois, calculer son pouvoir calorifique interne (PCI), de façon à bien mesurer le gain environnemental, ou la perte. »

La Sepant compte exploiter ces arguments lors de l'enquête publique qui précédera la construction de la centrale biomasse.

Magalie Basset



La centrale sera alimentée par des sous-produits forestiers provenant d'un rayon de 100 km autour de l'agglomération. - (Archives NR)

Vous êtes ici : Actualité > Environnement > Biomasse à Saint-Pierre : et si elle n'était pas si propre ?